

**Comité permanent du
Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**

28 février 2023
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-sixième réunion**

Actualisation des opérations dans la région de l’Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et des Grands Lacs

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Fin 2022, la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs abritait environ 5 millions de réfugiés et demandeurs d’asile, et 11,6 millions de déplacés internes, soit un total de 16,6 millions de personnes. Environ 70 % des réfugiés et des demandeurs d’asile étaient accueillis en Ouganda (1,5 million), au Soudan (1,1 million) et en Éthiopie (883 000). Le Soudan et la Somalie comptaient aussi le plus grand nombre de déplacés internes (3,7 millions et 3 millions respectivement), suivis par l’Éthiopie (2,7 millions)¹ et le Soudan du Sud (2,2 million)².

Sous l’effet du changement climatique, la région Afrique de l’Est et Corne de l’Afrique continue à souffrir d’une grave sécheresse depuis 2019. Des millions de réfugiés, de déplacés internes et de membres des communautés d’accueil ont pâti de l’assèchement des points d’eau et de la destruction des moyens d’existence dans la région. La situation a été aggravée par la crise économique mondiale et la hausse du prix des denrées alimentaires et autres produits de base. L’effet conjugué de conflits et de chocs climatiques a déclenché de nouveaux déplacements, tant internes qu’au-delà de frontières internationales. En 2022, quelque 93 000 réfugiés somaliens sont arrivés en Éthiopie et au Kenya. Des arrivées ont aussi été enregistrées en Somalie, depuis l’Éthiopie. En décembre 2022, le nombre de nouveaux déplacés internes, principalement à cause de la sécheresse, a atteint 1,8 million en Somalie et plus d’un demi-million en Éthiopie.

Un conflit de deux ans dans le nord de l’Éthiopie a affecté la vie et les moyens d’existence de millions d’Éthiopiens et déplacé de nombreuses personnes, dont des réfugiés qui étaient arrivés d’Érythrée les années précédentes et étaient hébergés dans des camps de réfugiés dans le nord de l’Éthiopie. En novembre 2022, le Gouvernement de l’Éthiopie et le Front de libération du peuple du Tigré ont signé un accord de cessation des hostilités. L’apport de services humanitaires et l’accès à des espèces, à du carburant et aux services de communication ont en partie repris, et certains déplacés internes du Tigré et des régions voisines d’Afar et Amhara rentrent chez eux. Le conflit dans les régions du Benishangul Gumuz, d’Oromia et Somali d’Éthiopie se poursuit en 2023, et la région d’Oromia connaît des niveaux accrus de déplacement interne à cause des violences intercommunautaires. En 2023, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires renforceront encore l’apport de services et la coordination dans le nord de l’Éthiopie et intensifieront la préparation à l’urgence et la capacité de réponse dans l’anticipation de mouvements de population possibles dans le sud de l’Éthiopie à cause de la sécheresse qui sévit.

Le Soudan du Sud reste la plus importante situation de déplacement d’Afrique, avec plus de 2,2 millions de réfugiés dans les pays voisins et 2,2 millions de déplacés internes. Dans certaines parties du pays, les inondations et la sécheresse ont tué le bétail et perturbé les

¹ Les statistiques sur les personnes déplacées à l’intérieur de l’Éthiopie sont incomplètes en raison des difficultés de collecte de données dans certaines régions.

² Toutes les données sont provisoires et sujettes à changement.

cycles des récoltes, aggravant l'insécurité alimentaire. Alors que le HCR ne facilite pas actuellement le rapatriement vers le Soudan du Sud, près de 600 000 réfugiés ont regagné leur pays par leurs propres moyens depuis 2018. En 2023, le HCR entend progresser concernant l'initiative orientée vers les solutions appelée « poches d'espoir », à caractère multisectoriel et axé sur les régions. Cette initiative se concentre sur l'investissement dans les régions de retour afin d'améliorer les conditions de vie et les possibilités de trouver un moyen d'existence pour les personnes de retour et les communautés locales, de consolider les systèmes locaux, et de renforcer les capacités et l'accès aux services par des projets inclusifs dirigés par les pouvoirs publics et/ou la communauté.

L'Ouganda continue d'abriter le plus grand nombre de réfugiés en Afrique (plus de 1,5 million). Fin 2022, le pays avait reçu 126 000 nouveaux arrivants, notamment depuis la République démocratique du Congo (59 000) et le Soudan du Sud (47 000). Avec l'escalade du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, des milliers de personnes ont continué à fuir en Ouganda en janvier 2023. Le HCR leur fournira une assistance d'urgence et des services essentiels, et transférera les réfugiés des centres d'accueil et de transit surpeuplés dans des zones d'installation.

Le Soudan accueille 1,1 million de réfugiés et compte 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur, dans un contexte d'inondations saisonnières, de forte inflation et d'insécurité alimentaire. Depuis 2020, le nombre de réfugiés arrivant d'Éthiopie s'est stabilisé et avec les progrès de la mise en œuvre de l'accord de paix dans le nord de l'Éthiopie, le HCR prévoit de possibles retours volontaires. Au Soudan, les arrivées depuis le Soudan du Sud, ainsi que la poursuite du conflit et des déplacements au Darfour ont créé des besoins humanitaires supplémentaires. Bien que la région continue à travailler à des solutions pour les réfugiés soudanais, la stabilité politique et la résolution des conflits régionaux dans certaines parties du pays, y compris au Darfour, sont nécessaires pour créer un environnement propice au retour et à la réintégration aussi bien des réfugiés que des déplacés internes.

En Somalie, dans un contexte d'élections présidentielles réussies et d'intensification des efforts déployés par le gouvernement pour reprendre des territoires à Al Shabaab, le Réseau de suivi de la protection et des retours³ signale qu'environ 1,8 million de personnes étaient nouvellement déplacées à l'intérieur du pays en raison de conflits et de la sécheresse en 2022. La Somalie et les pays voisins sont extrêmement vulnérables au changement climatique, et le HCR soutiendra la mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie régionale sur le changement climatique de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui définit les domaines d'intervention prioritaires, notamment le développement économique et social dans des conditions de sécurité climatique⁴.

Fin 2022, les pays de la région abritaient quelque 280 000 réfugiés burundais. La situation politique, économique et en matière de sécurité continue à s'améliorer au Burundi, et plus de 21 000 réfugiés burundais étaient rentrés de leur plein gré en 2022. Depuis 2017, le HCR et ses partenaires ont facilité le retour volontaire de 207 000 réfugiés burundais, en majorité depuis la République-Unie de Tanzanie. Le HCR et le gouvernement tanzanien continuent à avancer dans la mise en œuvre des recommandations, comme les enquêtes sur les intentions et les visites de repérage, de la Réunion de haut niveau de 2022 sur la protection et les solutions pour les situations de réfugiés prolongées. En novembre 2022, le Gouvernement du Burundi et le HCR ont organisé conjointement une table ronde de haut niveau visant à mobiliser les acteurs du développement afin qu'ils soutiennent la réintégration durable des Burundais de retour.

La Communauté d'Afrique de l'Est, l'IGAD et le HCR ont effectué des missions d'évaluation conjointes dans les pays au Burundi, en Éthiopie et au Kenya dans le cadre du

³ En Somalie, le Réseau de suivi de la protection et des retours est un projet dirigé par le HCR mis en œuvre en partenariat avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, qui fait rapport sur les déplacements, les risques en matière de protection et les incidents sous-jacents aux mouvements de population.

⁴ Disponible à l'adresse : www.icpac.net/publications/igad-regional-climate-change-strategy-and-action-plan-2023-2030.

programme régional de la Banque africaine de développement sur l’investissement pour le climat en vue de l’autonomisation économique des femmes réfugiées et de retour, ainsi que des femmes des communautés d’accueil. Le HCR et la Direction générale des partenariats internationaux de l’Union européenne ont également élaboré un programme régional afin de soutenir l’Initiative 2023-2030 pour les solutions pour le Soudan et le Soudan du Sud. Ces programmes régionaux aideront le HCR à recueillir des données de qualité et des éléments factuels, à renforcer les partenariats et à rechercher des solutions en collaboration avec les communautés touchées par le déplacement.

Mouvements mixtes

Le déplacement déclenché par les conflits et les conditions climatiques extrêmes dans la région continue à susciter des inquiétudes quant aux risques de traite d’êtres humains qui lui sont associés. En 2022, une opération de relevé des services de protection dont peuvent bénéficier les victimes de la traite et autres populations vulnérables en déplacement vers l’Afrique du Nord, l’Europe et le Moyen-Orient a été menée en Éthiopie. S’appuyant sur le cadre d’accords 2022 *Framework Agreement on Serving and Protecting Together* signé par l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le HCR, les deux organisations cherchent à établir des domaines d’intervention prioritaires dans la région, afin de renforcer les réponses spécifiques au contexte et de rationaliser la collaboration.

B. Progrès et défis en 2022 et priorités en 2023 pour la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs

Promouvoir un environnement de protection favorable

À cause des problèmes d’accès aux procédures d’asile, les populations qui n’ont pu être enregistrées ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels, y compris dans les situations de sécheresse et autres contextes de déplacement dû aux conditions climatiques. Dans certains pays de la région, la décision de refuser l’accès aux procédures d’asile ou de suspendre la détermination du statut de réfugié pour certains profils s’est traduite par des mouvements secondaires et des incidents de refoulement en chaîne, ainsi qu’à des cas de figure de demandeurs d’asile dépourvus de documents se trouvant dans une situation de flou juridique. Les procédures de détermination du statut de réfugié menées par l’État ont été rendues difficiles par les coûts élevés et la lenteur des processus décisionnels, si bien que plus de 200 000 personnes attendent actuellement qu’il soit statué sur leur demande d’asile. Les accords, tels que celui conclu entre les Gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord et le Rwanda proposant de transférer les demandeurs d’asile du Royaume-Uni au Rwanda, où leur demande de protection internationale serait étudiée dans le cadre du système national, menacent de déstabiliser et de surcharger les systèmes d’asile de la région⁵. Pour atténuer certains de ces problèmes, le HCR communiquera les bonnes pratiques de la région et au-delà, et aidera les entités régionales et les États à prendre des mesures pour mettre en évidence les lacunes et les insuffisances de la capacité des systèmes d’asile par des interventions ciblées de développement des capacités.

Protection de l’enfant, prévention et lutte contre les violences liées au genre, l’exploitation et les abus sexuels

Les conflits, les déplacements, les sécheresses et les crises économiques récurrentes, ainsi que les réductions du volume de l’assistance alimentaire ont exacerbé les violences liées au genre et les risques en matière de protection de l’enfant dans toute la région. En 2022, le HCR a investi dans le renforcement des procédures de gestion des cas de violence liée au genre et de protection de l’enfant, ainsi que des protocoles d’orientation. L’Organisation a également plaidé pour l’inclusion des réfugiés dans les systèmes de protection nationaux,

⁵ L’analyse de cet accord par le HCR est disponible à l’adresse : <https://www.unhcr.org/publications/legal/62a317d34/unhcr-analysis-of-the-legality-and-appropriateness-of-the-transfer-of-asylum.html>.

en particulier en réponse à la situation dans le nord de l'Éthiopie, aux arrivées en Ouganda depuis la République démocratique du Congo et à la sécheresse au Kenya et en Somalie. Dans le nord de l'Éthiopie et en Somalie, le renforcement de la capacité de lutte contre la violence liée au genre a été considéré comme une priorité dans la réponse à la sécheresse par des effectifs supplémentaires et l'apport d'une formation.

Le renforcement des capacités en matière d'exploitation et d'abus sexuels et le développement d'un sens des responsabilités envers les personnes victimes de ces pratiques continuent d'être mis en œuvre dans la région par des missions de soutien technique et des formations sur place ou à distance. Dans les opérations du HCR, le soutien technique visant à aider les partenaires à évaluer leur capacité de protection des personnes contre l'exploitation et les abus sexuels, leur sens des responsabilités envers les personnes victimes de ces pratiques, les mécanismes de dépôt de plainte et la mobilisation de la communauté est dispensé de manière continue.

En 2023, la région renforcera le cadre de suivi des politiques de lutte contre la violence liée au genre, déploiera de nouvelles procédures opérationnelles standard et soutiendra la standardisation et l'utilisation d'audits de sécurité qui aident à mettre en évidence les risques de violence liée au genre dans la communauté. Le HCR améliorera aussi les systèmes de feed-back des personnes victimes de ces pratiques, établira des rapports trimestriels sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, et mettra en œuvre des programmes de changement de comportement. L'Organisation rendra opérationnel son partenariat renouvelé avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en matière de protection de l'enfant, renforcera le Réseau régional de protection de l'enfant et participera avec la Communauté d'Afrique de l'Est et l'IGAD à la mise en œuvre d'une feuille de route visant à renforcer les systèmes de protection de l'enfant, ainsi que la coordination transfrontalière et interorganisations en la matière.

Protection et solutions pour les déplacés internes

En 2022, les déplacements internes ont augmenté dans la région à cause de conflits et de facteurs liés au climat. En Éthiopie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan, le HCR travaille à la mise en œuvre du Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes avec le groupe directeur des Nations Unies créé pour aider le Conseiller spécial du Secrétaire général sur les solutions aux déplacements internes. En partenariat avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales, le HCR érige en priorité les activités vitales et le suivi de la protection. Il dirige également les groupes sectoriels sur la protection, la coordination et la gestion des camps, et les abris/articles non alimentaires, et aide à faire face au déplacement interne par des réponses de protection fondées sur la communauté, ainsi que des interventions en matière d'abris, d'éducation et de moyens d'existence. Toutefois, l'insuffisance des financements reste un obstacle à ces efforts. L'Organisation continuera à œuvrer à l'adoption d'une approche coordonnée pour promouvoir les solutions durables, prévenir les déplacements et fournir une protection et une assistance efficaces.

Assistance en espèces et multisectorielle

En 2022, près d'1,2 million de personnes, soit 332 000 ménages, ont reçu des subventions en espèces, dont 86 % de réfugiés, 9 % de déplacés internes et 5 % de personnes de retour. Environ 59 % des transferts d'espèces ont été effectués par des banques et des transactions mobiles. Il ressort des rapports de suivi après distribution que 82 % des bénéficiaires préfèrent l'assistance en espèces, tandis que 35 % préfèrent une formule combinée (en nature et en espèces). Il apparaît également que 82 % des bénéficiaires ont pu acheter les articles qu'ils souhaitent sur le marché local. La nourriture figure parmi les achats les plus importants. La plupart des opérations utilisent désormais CashAssist, système de gestion des espèces du HCR assurant un meilleur suivi des transferts financiers et bancaires, garant de transparence et de réconciliations budgétaires plus faciles. Certains groupes de travail sur la coordination en matière d'espèces dans les situations de réfugiés sont codirigés par le HCR ou sont devenus des sous-groupes de travail pour les réfugiés dans les situations de mouvements mixtes. Le HCR continuera si possible à faire une priorité des interventions en espèces et à réfléchir à l'élaboration de stratégies de ciblage.

Sécurité alimentaire

Un certain nombre de facteurs, notamment les conflits, les sécheresses prolongées ou autres chocs climatiques, et les répercussions socio-économiques de la pandémie de coronavirus (COVID-19) ont aggravé l'insécurité alimentaire et détérioré le statut nutritionnel dans la région. Les réfugiés et les déplacés internes sont exposés à un risque plus grand à cet égard dans la mesure où beaucoup ont perdu leurs biens et leur moyen d'existence. Cette situation est encore aggravée par les insuffisances de financement, qui ont contribué à la réduction des rations alimentaires (entre 20 et 60 % d'une ration complète), touchant plus de 4,2 millions de réfugiés, soit 86 % de tous les réfugiés de la région en 2022. Lorsque l'insécurité alimentaire augmente, les femmes et les filles sont particulièrement exposées à la faim et aux violations des droits humains, y compris aux violences sexuelles, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus sexuels, et au mariage des enfants.

Pacte mondial sur les réfugiés et Forum mondial sur les réfugiés

Les gouvernements d'accueil et autres continuent à progresser dans le suivi et la mise en œuvre des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019. Certains engagements mettent particulièrement l'accent sur l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux, sectoriels et locaux et les statistiques nationales. Djibouti a notamment intégré les réfugiés dans sa politique nationale sur l'inclusion financière.

Le HCR travaille aussi aux côtés des institutions régionales qui promeuvent les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Par exemple, l'Organisation a soutenu la finalisation de la Politique régionale de gestion des réfugiés de la Communauté d'Afrique de l'Est et les activités menées dans le cadre de la Plateforme de soutien de l'IGAD et son processus de Nairobi, comme l'établissement d'un bilan sur la Déclaration de Kampala relative aux emplois et aux moyens d'existence⁶ et la finalisation d'un Plan d'action pour les États membres pour la mise en œuvre des engagements pris dans la Déclaration de Kampala.

En préparation au Forum mondial sur les réfugiés 2023, le HCR travaillera étroitement avec la Communauté d'Afrique de l'Est, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'IGAD, ainsi que des pays de la région – en particulier l'Ouganda en tant que co-organisateur du Forum mondial sur les réfugiés 2023 – afin de souligner les meilleures pratiques, ainsi que les défis et les opportunités, par une série d'opérations d'établissement de bilan et d'événements préparatoires. Des actions seront aussi menées pour soutenir la présentation et la concrétisation d'engagements.

Solutions durables

Dans la région, près de 25 500 réfugiés ont bénéficié d'une assistance pour rentrer dans leur pays d'origine en 2022. La majorité de ces retours se sont effectués vers le Burundi. Le HCR a également facilité le retour de 2450 réfugiés au Rwanda et de 1200 en Somalie, où 1750 personnes rentrées spontanément ont aussi reçu une aide à la réintégration. De plus, environ 126 600 réfugiés ont regagné spontanément le Soudan du Sud en 2022.

En 2022, le HCR a soumis le dossier de plus de 30 000 personnes en vue de leur réinstallation, pour près de 28 000 places, dans 13 pays. En 2023, l'Organisation et ses partenaires travailleront à atteindre un objectif combiné d'un peu plus de 28 000 réinstallations de personnes de la région.

Éradication de l'apatridie

En décembre 2022, le Kenya a annoncé sa décision de reconnaître les personnes d'origine Pemba comme citoyens kenyans. Le HCR aidera le Ministère de l'Intérieur à traduire cette décision en actes et à fournir les documents légaux. L'Organisation continuera aussi à travailler aux côtés du gouvernement sur la manière de résoudre les situations d'apatridie, notamment des apatrides d'ascendance burundaise et rwandaise.

⁶ Disponible à l'adresse : Kampala Declaration on Jobs, Livelihoods, and Self-Reliance.

En prévision du Forum mondial sur les réfugiés 2023, le Secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et le HCR prévoient d’organiser en commun une conférence d’experts sur l’éradication de l’apatridie afin de raviver la mise en œuvre des 26 engagements pris par 10 pays de la région dans le cadre de la campagne #J’appartiens. Les recommandations d’une étude régionale conjointe menée par le HCR et la Conférence internationale de la région des Grands Lacs sur les risques d’apatridie, les situations de réfugiés prolongées et les perspectives de solutions durables seront aussi diffusées. Le HCR entend ainsi promouvoir l’intégration de la prévention et de l’intervention en matière d’apatridie dans les stratégies sur les solutions durables pour les réfugiés dans la région.

Gestion des risques

Parmi les réalisations de 2022, nous citerons les progrès accomplis dans l’intégration de la gestion des risques dans les opérations du HCR par le renforcement des capacités des conseillers en matière de risques et des points focaux, l’échange de meilleures pratiques, et la formation sur la gestion des risques organisée pour le personnel dans la région et les partenaires en Somalie, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie. L’atténuation des principaux risques stratégiques, liés à la situation politique et en matière de sécurité, à l’accès à l’asile, au financement, à l’insécurité alimentaire, à la forte inflation, aux moyens d’existence limités et aux effets négatifs du changement climatique, s’est avérée très difficile. Un plan de suivi basé sur les risques sera établi en 2023 pour guider les prises de décision, les actions de contrôle et le soutien technique

C. Information financière

En 2023, les besoins budgétaires globaux pour la région de l’Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs s’élèvent à 2,02 milliards de dollars E.-U. pour répondre aux situations d’urgence en cours, notamment à la sécheresse catastrophique qui sévit en Afrique de l’Est et dans la Corne de l’Afrique, aux afflux de réfugiés en Ouganda depuis la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, et aux inondations en Somalie et au Soudan du Sud. En outre, la priorité sera accordée aux mesures destinées à atténuer les effets à long terme de la pandémie de COVID-19 sur la vie et les moyens d’existence, et de l’épidémie d’Ebola qui a frappé l’Ouganda, ainsi qu’aux actions de relèvement visant à aider les populations déplacées et de retour dans le nord de l’Éthiopie. Au 31 janvier 2023, les besoins opérationnels pour la région de l’Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs étaient financés à 8 %, avec 162,7 millions de dollars E.-U. enregistrés, compte tenu de l’allocation indicative des contributions flexibles.
